



## ***DIVERSITÉ CULTURELLE ET RELIGIEUSE : RECHERCHE SUR LES ENJEUX POUR LES FEMMES***

La société québécoise, comme beaucoup d'autres sociétés occidentales, est une société pluraliste. Des personnes d'origines diverses, de cultures et de religions différentes, des personnes aux valeurs et aux idées variées, y vivent. Cette diversité représente indéniablement une grande richesse pour le Québec; elle représente une porte ouverte sur le monde, elle est source d'échange et de dynamisme, elle permet un nouveau regard sur nos façons de faire. En même temps, la diversité entraîne des débats et des revendications, des tensions et des oppositions qui sont autant de défis pour les sociétés qui se veulent démocratiques. Comment composer avec toutes les différences qui caractérisent désormais les sociétés modernes? Comment respecter la diversité et lui permettre de s'épanouir sans assister à l'éclatement de la société en une multitude de sous-groupes ou de communautés particulières? Comment reconnaître la différence sans renoncer à un projet commun, unificateur, qui rassemble citoyennes et citoyens autour d'un même but? Dans une conjoncture où l'exclusion socio-économique fait de plus en plus de victimes et où les conditions de la participation véritable de tous se déroberent sous nos pieds, le défi est encore plus grand.

Des questions pressantes interpellent le Québec pluraliste. Comment conjuguer l'universalité des droits — les individus sont traités de la même façon quelles que soient leurs différences — et les demandes de reconnaissance des besoins particuliers de certains sous-groupes? Jusqu'où faut-il aller pour accommoder l'expression de la différence? Quels sont au contraire les éléments fondamentaux de notre société qui ne sauraient souffrir de compromis?

D'un point de vue féministe, le pluralisme recèle des enjeux particuliers. Les gains des femmes au chapitre de l'égalité sont récents et fragiles, et les Québécoises doivent lutter pour les conserver et les élargir. Les besoins des Québécoises d'ici et d'ailleurs sont à maints égards similaires et beaucoup de revendications féministes peuvent rassembler toutes les femmes. Par ailleurs, on a reproché, à tort ou à raison, aux féministes appartenant au groupe majoritaire de faire parfois peu de cas des idées, des valeurs, des problèmes et des solutions, bref de l'expérience des minorités culturelles ou religieuses, et des femmes qui en font partie. Comment donc prendre en considération certaines de leurs réalités particulières tout en conservant les avancées de toutes les femmes du Québec? Quels sont les principes féministes qui devraient guider la prise de décision

dans une société pluraliste comme le Québec? Cette réflexion est d'autant plus importante que le thème des enjeux du pluralisme pour les femmes est à peu près inexploré dans les recherches. Or, les demandes d'accommodement formulées par des membres de minorités culturelles ou religieuses concernent fréquemment au premier chef les femmes.

### **I- Richesses et tensions liées à la diversité**

Pour la société québécoise, la diversité religieuse et culturelle représente, on l'oublie trop souvent, une grande richesse. Agents importants de la diversité, les immigrantes et les immigrants contribuent positivement à l'économie nationale, et cela, même dans la difficile conjoncture économique que nous connaissons. Selon le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, l'immigration contribue aussi à l'accroissement de la population du Québec même si elle ne suffit pas à enrayer le processus de déclin démographique. C'est d'ailleurs grâce à l'immigration que Montréal a conservé une population à peu près stable malgré l'exode de nombreux Montréalais vers les banlieues. On note aussi les effets positifs de l'apport direct de la population immigrante jeune qui peut atténuer les effets du vieillissement de la population. Au-delà de ces avantages «comptabilisables», la diversité culturelle et religieuse issue de l'immigration représente une ouverture sur le monde. Elle nous met en contact avec des grandes traditions philosophiques comme le bouddhisme et avec des approches différentes du corps et de la maladie comme celles de la médecine chinoise; elle nous enseigne des nouvelles stratégies de solidarité, comme les tontines africaines et les cuisines collectives latino-américaines. Qu'elle vienne d'ailleurs ou qu'elle soit d'ici, la diversité amène une plus grande variété de solutions possibles aux problèmes qui nous confrontent. Le regard des autres nous force à mieux nous connaître nous-mêmes et il est une occasion de remise en question de certaines pratiques qui, sans point de comparaison, nous semblaient «naturelles». Elle nous montre par exemple que certaines sociétés accordent une place prépondérante aux aînés, qui sont beaucoup plus respectés et entourés qu'ici. La diversité est aussi un défi qui nous permet d'approfondir nos solidarités en nous amenant à découvrir nos ressemblances, notre commune humanité au-delà des différences. Et même dans les tensions qu'elle produit, la diversité est une richesse : les tensions font partie de la vie, elles sont des occasions de dépassement.

Pourtant, on ne peut nier non plus l'aspect difficile des tensions liées à la rencontre de la différence. Des cultures différentes engendrent des visions du monde différentes, qui sont en quelque sorte des grilles d'analyse permettant de donner un sens à ce qui nous entoure. Ces visions du monde, assorties de leurs valeurs, agissent parfois comme des filtres qui rendent la communication interculturelle difficile et donnent lieu à des «chocs culturels».

Les différences dans la structure du groupe familial (rôles sexuels, modes de communication, modes de contrôle social, attitudes éducatives) peuvent notamment donner lieu à des chocs culturels et à des confrontations de valeurs entre les nouveaux arrivants et la société québécoise, et entre les femmes immigrantes et les féministes originaires d'ici. Ces différences entre groupes se font souvent jour autour du statut des femmes et des enfants dans la famille et autour des normes sexuées de comportement.

### **Femmes, modernité et tradition**

Même si l'équation qui assimilerait les immigrants à la tradition et le Québec à la modernité doit être nuancée, il est vrai que le choc culturel ressenti dans la rencontre des nouveaux arrivants et des Québécois nés ici est en fait souvent le choc de la rencontre entre tradition et modernité. Cela est surtout vrai pour les immigrants qui viennent de sociétés organisées autour des allégeances communautaires et qui se retrouvent tout à coup dans une société où l'individu-citoyen est au centre de tout. Les effets de la modernité comme l'évolution vers la nucléarisation de la famille, la remise en question de l'autorité paternelle par les femmes et les enfants, la familiarité des rapports avec les enfants augmentent le choc culturel.

Précisons d'abord que la modernité pourrait se définir par trois variables : l'aspect technico-économique où la nature n'est plus le reflet du divin, l'aspect juridico-politique qui façonne la séparation public-privé, enfin, l'aspect philosophique par lequel la disparition du religieux retourne l'individu à sa conscience.

Même si certains associent modernité à mieux-être, tradition à croyances dépassées et contraignantes, la dissolution des allégeances traditionnelles dans la modernité est à la fois source d'émancipation et de

désarroi. La perte des anciens repères, des bases traditionnelles d'appartenance, peut donner lieu à des crises d'identité qui se résolvent parfois par la création de nouvelles communautés.

Les valeurs d'égalité entre les sexes et d'autonomie des femmes sont des valeurs bien ancrées dans la modernité. Quand ces valeurs féministes rencontrent des conceptions plus traditionnelles du rôle des femmes, des tensions s'ensuivent. Les femmes dans toutes les cultures ont cherché et cherchent encore à s'émanciper des rôles étroits qui les définissent. En immigrant, plusieurs d'entre elles espèrent réaliser un nouveau projet de vie et s'intégrer à la société moderne. Les femmes immigrantes ont intérêt à s'approprier certaines valeurs de la modernité et à réinterpréter des traditions à partir de l'égalité entre les sexes qui fait partie de ces valeurs. Si c'est par nécessité économique que plusieurs immigrantes sont amenées à trouver un emploi, elles apprécient souvent la nouvelle autonomie que cela leur procure. Cette autonomie financière peut être cependant source de tensions dans leur couple.

Par ailleurs, les filles dans certaines cultures sont surveillées de près par leurs parents. Des conflits importants peuvent survenir entre les enfants éduqués dans la société d'accueil plus permissive et leurs parents, entraînant une remise en question radicale de la tradition. Les filles semblent trouver particulièrement avantage à adopter les valeurs de la modernité.

Cependant, si l'accès à la modernité par l'immigration peut favoriser la remise en question de certaines traditions patriarcales, des chercheuses ont montré que les femmes immigrantes refusent d'être réduites à un statut de victimes de l'obscurantisme de leur communauté. Elles clament leur attachement à la famille, alors que certaines féministes les voient comme dominées par leur conjoint. Les femmes immigrantes viennent souvent de pays où les systèmes de protection sociale sont quasi absents. La famille et l'entraide communautaire sont alors les seules ressources auxquelles faire appel en cas de besoin. De plus, la famille joue un rôle crucial de soutien dans le processus de rupture associé à la migration. Parallèlement, les femmes sont perçues comme les gardiennes de la culture et sont vues comme essentielles à la survie de l'ethnie.

Les principales zones de choc culturel ont trait :

- à la perception différentielle du temps et de l'espace;
- aux types de sociabilité : dons, échanges et codes de bienséance;
- aux types de demandes d'aide adressées aux institutions de la société d'accueil;
- aux rites et croyances funéraires;
- aux représentations du changement culturel;
- aux différences dans la structure familiale (rôles sexuels, modes de communication, modes de contrôle social, attitudes éducatives).

Source : Cohen-Emerique, dans *Femmes, migration, interventions : une rencontre interculturelle*, rapport de recherche de Gisèle Legault, Myriam Lafrenière, Université de Montréal, 1992.

En plus de cesser de voir les femmes immigrantes comme de simples victimes d'une tradition opprimante, il faut aussi reconnaître l'apport positif de certaines valeurs dites traditionnelles : l'esprit communautaire, l'entraide, le sens de l'union familiale, la prise en charge des aînés et le respect à leur endroit, ainsi que la tolérance. Certaines de ces valeurs s'apparentent à des valeurs traditionnellement associées au féminin et défendues par des féministes qui prônent leur réhabilitation dans une société dominée par l'individualisme et la compétition.

L'autonomie et l'égalité des droits sont, bien sûr, essentielles à nos yeux. Néanmoins, les femmes et la société entière tireraient sans doute bénéfice d'une meilleure reconnaissance de certaines valeurs dites traditionnelles si celles-ci étaient mises en pratique aussi bien par les hommes que par les femmes.

## **II- La diversité religieuse**

La diversité religieuse du Québec contemporain s'est affirmée au cours des dernières années. Il ne faut pas oublier cependant que même à l'époque de l'Âge d'or de l'Église catholique, d'autres confessions minoritaires coexistaient : les anglo-protestants, les Juifs, installés au Québec depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les Témoins de Jéhovah présents ici depuis plusieurs décennies. Les vagues d'immigration plus récentes ont accentué la diversité religieuse. Le bouddhisme, l'hindouisme, l'islam et d'autres religions venues d'ailleurs font désormais partie du paysage religieux du Québec. À cela, s'ajoute la multiplication des nouvelles religions ou «sectes».

La diversité religieuse du Québec n'est donc pas seulement attribuable aux nouveaux arrivants mais elle découle aussi de la transformation des croyances qui a accompagné la modernisation. Or, cette recomposition du religieux comporte des enjeux particuliers pour les femmes.

### **Religion et modernité**

Au Québec, la modernité s'est traduite, entre autres, par la sécularisation au sens de la remise en question de la tutelle de la religion sur la société et du déclin de l'Église catholique. Comme dans les autres sociétés occidentales, la religion n'est plus désormais le principe organisateur du monde. L'avènement de la modernité n'a cependant pas marqué la disparition du phénomène religieux. On assiste au contraire à un renouveau et à une diversification du religieux. Ce renouveau religieux peut être interprété comme la recherche de sens dans un monde moderne caractérisé par la rationalité technique et centré sur l'individualisme et la consommation. Pour plusieurs, tant les nouvelles religions que les fondamentalismes sont des phénomènes résolument modernes qui intègrent des valeurs comme l'individualisme et la foi dans le progrès technologique.

### **Les nouvelles religions**

Qu'entend-on exactement par le terme «nouvelle religion»? En fait, souvent, les groupes ainsi désignés ne se présentent pas comme des religions, mais plutôt comme des spiritualités qui partagent certaines caractéristiques : vision optimiste du monde, importance des rituels et des techniques de libération, désintéressement des questions métaphysiques, philosophiques et rationnelles, souci d'intégration des dimensions conscientes et inconscientes de la personne, recherche du bien-être, etc. Ces religions sont nouvelles pour le Québec mais, parfois, elles existent ailleurs depuis fort longtemps. Les nouvelles religions répondraient davantage à des besoins de sociabilité qu'à une quête profonde de sens. De nombreuses études ont montré que l'attrait des nouvelles religions réside en grande partie dans leur capacité à recréer un groupe primaire d'appartenance semblable à une famille élargie.

Les médias font parfois état de situations dramatiques vécues par les membres de certains groupes. On estime à environ 1 000 le nombre de nouvelles religions au Québec et il serait injuste de juger l'ensemble à partir du comportement extrême de quelques-unes. Si leur nombre paraît impressionnant, il faut rappeler que la plupart de ces nouvelles religions ne regroupent que quelques dizaines d'adeptes. Au total, les membres de nouvelles religions compteraient pour moins de 2 % de la population québécoise, et les deux plus grands groupes seraient les Témoins de Jéhovah (environ 33 000 adeptes) et les Baptistes et les Pentecôtistes, qui rassembleraient à peu près 20 000 personnes.

### **Les femmes dans les nouvelles religions**

Certains attribuent l'attrait des femmes pour les nouvelles religions au fait que ces religions encadrent les adeptes dans des rôles rigides et clairement identifiés, en mettant l'accent sur un rôle et en rejetant les autres. La conversion des femmes aux nouvelles religions serait une réponse à l'absence de rôle défini, ou encore à la complexité ou à la multiplicité des rôles dans la société moderne. Il peut être réconfortant pour certaines de se faire dire par le leader ou le guru comment se comporter face à l'autre sexe. Les nouvelles religions, en redéfinissant les rôles sexuels, offrent des solutions variées à la crise de la famille et des relations hommes-femmes. Les groupes permettent aussi un processus de reconstruction personnelle.

Un aspect très important des nouvelles religions est la diversité, et cela vaut autant pour les croyances et les rituels que pour la place et la condition des femmes qui y participent. Les études le démontrent : il n'y a pas de portrait uniforme du statut des femmes adeptes. Et l'image stéréotypée qui fait automatiquement des membres de sectes des femmes

soumises et exploitées doit absolument être abandonnée. En effet, on peut dans certains cas expliquer l'engouement des femmes pour les nouvelles religions par le fait que plusieurs de ces groupes, contrairement à l'Église catholique, donnent aux femmes la possibilité d'exercer un leadership administratif et spirituel.

### Les intégrismes religieux

Outre les nouvelles religions, les intégrismes représentent une autre facette de la religiosité contemporaine qui interpelle notre société. On doit cependant faire deux différences majeures entre ces phénomènes. D'une part, les nouvelles religions ne réservent pas une place identique aux femmes; certaines confinent les femmes à un rôle socialement dévalorisé alors que d'autres prônent l'égalité ou la supériorité des femmes. Au contraire, un point commun important des différents intégrismes, qu'il s'agisse de l'intégrisme catholique, protestant, islamique ou juif, c'est la négation de l'égalité des sexes. D'autre part, les sectes prétendent vivre en marge de la société, alors que les différents intégrismes cherchent plutôt à en influencer le développement, pouvant même aller jusqu'à vouloir subordonner le politique au religieux. Voilà donc deux différences qui font des intégrismes des menaces importantes, non seulement pour les droits des femmes qui adoptent ces visions du monde, mais encore pour les droits de l'ensemble des femmes.

Mais qu'entend-on exactement par intégriste? Le terme «intégriste» s'applique d'abord à des catholiques, alors que le terme «fondamentaliste» s'emploie pour parler de protestants. Par extension, on parle indifféremment d'intégriste ou de fondamentaliste musulman, qu'on désigne aussi (à tort) par le terme «islamiste». On parlera aussi de fondamentaliste ou d'intégriste juif, hindou ou sikh. Tous ces termes décrivent tantôt des croyants aux vues ultra-conservatrices, tantôt des extrémistes armés qui recourent à la force pour affirmer leur pouvoir (pose de bombes dans des cliniques d'avortement, assassinats politiques, terreur généralisée et exactions contre les intellectuels et les femmes, etc.).

Les fondamentalismes ou les intégrismes peuvent être définis comme une attitude face à la croyance religieuse «caractérisée par la canonisation d'un texte du passé, l'attachement à son sens littéral et la conviction que, seul, un petit groupe sauve le monde par sa fidélité à l'inspiration originelle» comme l'écrit un auteur. Notons cependant que si la

centration sur les textes sacrés de la Bible ou du Coran est le fait des fondamentalistes protestants ou musulmans, les intégrismes catholique et juif prennent une allure un peu différente. Dans le premier cas, les intégristes ne se raccrochent pas à la Bible mais aux conciles de Trente (antiprotestant) et Vatican I (antimoderne). Dans le cas des Juifs, il n'y a pas l'idée de la véracité inhérente de la Torah. C'est plutôt la conception ségrégationniste du monde qui caractérise les intégristes juifs.

Les fondamentalistes invoquent souvent le principe de la liberté religieuse pour revendiquer de la société la tolérance à l'endroit de leurs pratiques. Pourtant, les fondamentalistes sont souvent les premiers à manifester une attitude radicale d'intolérance face à la différence. Si les condamnations à mort d'opposants par des fondamentalistes musulmans sont des exemples extrêmes d'intolérance, les sanctions imposées à plusieurs théologiens progressistes par le pape témoignent aussi d'une attitude intégriste.

Les rares intégristes catholiques du Québec sont hautement préoccupés par le célibat et le costume du prêtre, ont une fixation sur l'usage du latin à l'église et rejettent les autres religions. Leurs actions principales sont menées sur les questions de famille et de sexualité.

Même si depuis Jean-Paul II, on a vu une remontée de la droite dans le catholicisme à l'échelle internationale, le Québec compterait très peu d'intégristes catholiques. Les fondamentalistes protestants et islamiques sont un peu plus présents au Québec, quoique toujours en nombre très limité.

### Femmes et intégrismes religieux : une lutte à mener

Que faire devant les groupes religieux qui ont des enseignements et des pratiques contraires à l'égalité des femmes? Si certaines sectes pratiquent la discrimination, toutes les grandes religions ont des fondements patriarcaux opprimants pour les femmes, et toutes les religions comptent aussi dans leurs rangs des féministes qui tentent de les transformer de l'intérieur. Elles revendiquent l'évolution des traditions pour mieux s'adapter à la réalité contemporaine des femmes. Certaines s'appuient sur des extraits des textes sacrés qui montrent que Dieu a fait des hommes et des femmes égaux, et que c'est l'interprétation misogyne donnée par des hommes aux Écritures qui est responsable du statut inférieur des femmes. Dans toute les les tendances fondamentalistes donnent une nouvelle impulsion à une lecture patriarcale des rapports entre les sexes. La place des femmes dans la société représente donc un enjeu majeur pour les intégrismes.

Les nouvelles religions ne réservent pas une place identique aux femmes : certaines confinent les femmes à un rôle socialement dévalorisé alors que d'autres prônent l'égalité ou la supériorité des femmes. Au contraire, un point commun important des différents intégrismes, qu'il s'agisse de l'intégrisme catholique, protestant, islamique ou juif, c'est la négation de l'égalité des sexes.

Depuis quelques années, à vrai dire depuis l'effondrement du bloc des pays de l'Est, le fondamentalisme islamique a été érigé en nouvel ennemi de l'Occident en remplacement du communisme. La menace intégriste est bien réelle dans certains pays à majorité musulmane, et le sort fait aux femmes en Algérie, en Afghanistan ou en Iran, pour ne nommer que ces pays, est de fait révoltant. Comme femmes, nous devons être solidaires de celles qui refusent l'obligation du voile, les atteintes aux droits à l'éducation et au travail, les reculs en matière de droit de la famille, les limites à la libre circulation, bref toutes les mesures qui visent à l'enfermement des femmes dans la sphère domestique et leur soumission aux hommes. Il ne faut cependant pas tomber dans la diabolisation de l'islam et dans une surenchère de peurs qui mènerait à assimiler un certain renouveau dans la ferveur religieuse des musulmans d'ici avec la violence terroriste des intégristes. Les musulmans sont une petite minorité au Québec et ils ont pour la plupart des opinions modérées; si plusieurs d'entre eux sont attachés à leur religion, les valeurs démocratiques et l'intégration à la société québécoise sont également importantes pour eux.

### **III- La diversité culturelle et les idéologies d'intégration**

La diversité culturelle du Québec, si elle est devenue plus visible et plus marquée au cours des dernières décennies, n'est pas un phénomène nouveau. Au XIX<sup>e</sup> siècle, des vagues successives d'immigration ont amené des Anglais, des Irlandais et des Écossais. À la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, des immigrants d'Europe de l'Est sont arrivés, puis de plus faibles contingents d'Italiens et de Grecs et quelques centaines de Chinois et de Syro-libanais. Après avoir chuté pendant la dépression, l'immigration a repris après la Deuxième Guerre mondiale, notamment avec l'entrée de Portugais au Québec. Depuis la fin des années 80, la «nouvelle immigration» ne vient plus majoritairement de l'Europe mais plutôt des pays du Tiers-Monde.

À première vue, la nouvelle immigration paraît nous interpellier encore plus que l'ancienne quand il est question d'intégration : la distance culturelle nous semble plus grande entre la société québécoise et les immigrants venus d'Asie ou d'Afrique, qu'avec ceux qui venaient autrefois d'Europe. Les adaptations réciproques nous paraissent conséquemment devoir être plus importantes. Cependant, il n'existe aucune base factuelle pour prétendre que l'intégration d'immigrants moins familiers serait plus difficile que celle des autres.

### **Questions linguistiques et questions politiques en arrière-plan des politiques d'intégration**

La question linguistique et celle des relations fédérales-provinciales sont toutes deux en arrière-plan de l'évolution des politiques québécoises en matière d'intégration. Au cours des années 60 et 70, on constate la faible attraction de la langue française sur les nouveaux arrivants. Depuis, la Charte de la langue française, adoptée en 1977, oblige les enfants d'immigrés à fréquenter l'école française. En 1993-1994, 77 % des élèves allophones sont inscrits à l'école française, et la proportion monte à 91,5 % si on considère seulement les enfants nés à l'étranger. Avec la Charte de la langue française, intervient un changement profond dans la conception de la place des nouveaux arrivants dans la société québécoise : dorénavant, l'ascendance canadienne-française ne sera plus le critère principal de l'identité collective, ce sera plutôt le partage d'une langue et le respect des héritages culturels et des institutions politiques.

### **Du maintien des spécificités à la convergence civique**

La nouvelle orientation de l'État québécois se concrétise par un contrat moral, qui comporte des droits et des responsabilités tant pour l'immigrant que pour la société d'accueil. Ce contrat repose sur trois principes :

- le Québec est une société dont le français est la langue commune de la vie publique;
- le Québec est une société démocratique où la participation et la contribution de tous sont attendues et favorisées;
- le Québec est une société pluraliste ouverte aux apports multiples dans la limite qu'imposent le respect des valeurs démocratiques et la nécessité de l'échange intercommunautaire.

L'égalité des sexes est l'une des valeurs démocratiques fondamentales. En vertu de la Charte, les immigrants ont le droit de maintenir leur propre vie culturelle. Il faut cependant éviter le maintien intégral et rigide des différentes cultures qui coexisteraient alors sans véritable lien. Il faut développer un sentiment d'appartenance à la société québécoise qui dépasse les allégeances héritées du passé.

Jusqu'où aller cependant dans l'ouverture aux apports de l'extérieur et quelles sont plus précisément les limites imposées par le respect des valeurs démocratiques?

Depuis quelques années, l'État québécois cherche à intégrer des individus appelés à développer une identité citoyenne commune, plutôt que contribuer à

maintenir des communautés culturelles. Ce sont désormais des questions de participation et d'égalité qui sont discutées plutôt que des questions de culture. Ce virage renvoie à une transformation dans la conception de l'intégration.

### **Communautarisme et universalisme : les enjeux pour les femmes**

On opposait autrefois l'intégration à l'assimilation. Ce dernier concept n'est plus beaucoup utilisé au Québec ou au Canada parce qu'il renvoie à l'idée irréaliste et totalitaire de l'abandon complet de toutes leurs particularités par les immigrants. Tout le monde se réclame dorénavant de l'intégration, qui peut être comprise comme le moyen terme entre l'assimilation et la juxtaposition. Il existe deux grands modèles d'intégration qui ne se retrouvent jamais à l'état pur dans la réalité, mais qui dénotent tout de même des visions différentes du monde : le modèle communautariste (ou d'intégration collective) et le modèle universaliste (ou d'intégration individuelle).

Le modèle communautariste s'inscrit dans une politique de la différence. Il comporte le respect maximal des différences communautaires et le maintien des cultures d'origine grâce à l'obtention de droits collectifs. Le modèle universaliste s'organise autour de droits individuels. Il établit une séparation claire entre la sphère privée, où les particularismes religieux, culturels et autres ont libre cours, et la sphère publique qui doit être organisée autour de principes communs auxquels tous les individus doivent adhérer. Ces deux modèles comportent des enjeux pour les femmes.

#### **Les pièges du communautarisme**

Le communautarisme est l'objet de critiques que les féministes peuvent reprendre à leur compte. Le communautarisme risque d'abord de réduire l'identité à sa seule dimension ethnique ou culturelle et d'en ignorer les autres facettes — le sexe, la classe sociale, la religion, la nation, la région, etc. — qui prennent de l'importance selon le contexte. La culture d'origine n'est pas le seul référent identitaire, ni nécessairement le plus important pour les immigrantes et les immigrants. De plus, il n'y a pas de culture parfaitement homogène au sein d'un même groupe ethnique; l'appartenance à de multiples sous-ensembles empêche l'uniformité. Enfin, l'identité est un processus, elle n'est pas figée. Si la socialisation contribue à la forger, les personnes qui immigrant

connaissent une resocialisation qui les amène à conserver des parties de l'identité d'origine et à acquérir des aspects de l'identité propre à la société d'accueil. Cela se fait de façon plus ou moins rapide, à un degré plus ou moins élevé selon les circonstances, selon la société de départ, la société d'accueil et selon les atouts possédés par les individus.

Notons d'ailleurs que l'identification à la culture d'origine n'est pas chérie par tous les immigrants. Nombreux sont ceux qui aspirent à une intégration citoyenne à la société d'accueil.

Le **modèle communautariste** s'inscrit dans une politique de la différence. Il comporte le respect maximal des différences communautaires et le maintien des cultures d'origine grâce à l'obtention de droits collectifs. Le **modèle universaliste** s'organise autour de droits individuels. Il établit une séparation claire entre la sphère privée, où les particularismes religieux, culturels et autres ont libre cours, et la sphère publique qui doit être organisée autour de principes communs auxquels tous les individus doivent adhérer.

L'institutionnalisation de la différence crée de plus des catégories de personnes et pervertit la notion de citoyen. La multiplication des droits pose des problèmes de gestion sociale (quel droit aura préséance sur quel autre?) et des problèmes éthiques.

Au-delà des critiques générales qui peuvent être adressées au communautarisme, celui-ci comporte des risques particuliers pour les femmes. Poussé à sa limite, le communautarisme mène à un relativisme qui peut

être très dommageable aux femmes. En effet, la prétention que toutes les cultures doivent être respectées intégralement fait oublier que cultures et religions sont traversées par des rapports souvent opprimants pour les femmes. Il faut pouvoir critiquer et transformer ces rapports d'inégalité, en alliance avec les femmes des groupes concernés.

De plus, si l'identité ethnique — qu'elle soit revendiquée par le groupe ou imposée indirectement par la discrimination exercée par la société plus large — prend le pas sur toutes les autres facettes de l'identité, elle introduit le danger d'enfermement des femmes dans une définition étroite, «traditionnelle» d'elles-mêmes. Elle peut les forcer à se rallier à des coutumes qui les oppriment : leur allégeance première devant aller à la communauté, les femmes n'oseront s'élever contre des pratiques patriarcales. Cela est encore plus vrai si la communauté est victime de xénophobie, car toute critique de l'intérieur est alors considérée comme une trahison.

Les femmes immigrantes de couleur se sentent souvent écartelées entre le féminisme et la lutte contre le racisme. Quand elles sont aux prises avec la discrimination, elles vont chercher des forces auprès de leur communauté, dans leur culture et dans la lutte pour des droits collectifs. Mais comme féministes, elles doivent souvent remettre en question ces droits collectifs qui viennent limiter leurs droits individuels

de réaliser leur plein potentiel au plan sexuel, économique et social.

### **Parentés entre féminisme et communautarisme et dangers de l'universalisme**

Si les femmes doivent remettre en question le communautarisme et le fait d'ériger en absolu l'identité ethnique ou culturelle, il faut cependant prendre acte des parentés entre féminisme et communautarisme. Tous deux sont des idéologies de la différence. Plusieurs attribuent même au féminisme la maternité des conceptions communautaristes. Il faut bien voir que la citoyenneté centrale au modèle universaliste est venue tardivement aux femmes longtemps privées du droit de vote. L'universel était jusqu'à récemment, et à certains égards est encore, identifié au masculin. Les femmes luttent toujours pour la reconnaissance de leur contribution particulière à la société et pour être vraiment les égales des hommes malgré leurs différences. Elles font valoir que la mise au monde et la socialisation des enfants sont des tâches importantes mais socialement dévalorisées, elles demandent la reconnaissance des qualités traditionnellement féminines. Plusieurs cherchent à transformer de l'intérieur des champs d'activité à dominance masculine et tentent de faire accepter des façons différentes d'être et de faire. Pour tout cela, les femmes ne peuvent pas adhérer pleinement à une perspective universaliste.

Selon le modèle universaliste, les différences peuvent s'exprimer dans le domaine privé mais le domaine public est celui des citoyens porteurs d'une identité commune. Or, reléguer les différences au privé équivaut souvent à les inférioriser. C'est vrai pour les femmes, mais c'est vrai aussi pour d'autres groupes. Les femmes ont lutté et luttent toujours pour faire éclater les dichotomies entre privé et public, entre individu et société, entre émotion et raison, qui sont caractéristiques de la modernité et contraires aux besoins des femmes.

Se rallier à une conception purement citoyenne de l'identité pourrait signifier pour les femmes de renoncer à des demandes particularistes ou à l'idée de droits collectifs, avec le risque de voir leur condition particulière niée au profit d'un universel abstrait fort susceptible de les exclure. Si l'universalisme est l'apanage des dominants, les femmes ont tout lieu de s'en méfier. Cela ne les amène-t-il pas alors à être sensibles aux demandes de reconnaissance sociale formulées par d'autres «communautés»?

La question des rapports de pouvoir entre groupes sociaux est souvent évacuée par l'universalisme sous le couvert du traitement «égal» de tous les citoyens. Dans les faits pourtant, les citoyennes et les citoyens n'ont pas tous les mêmes chances dans la vie : la classe sociale, l'appartenance ethnique, l'orientation sexuelle, la présence ou non de handicap et, bien sûr,

le sexe, sont autant de déterminants qui minent l'égalité des chances. Le modèle universaliste risque de privilégier l'égalité formelle au détriment de l'égalité de résultats et de passer sous silence les différentes formes d'exclusion. Le règne du citoyen sans attache communautaire prôné par l'universalisme risque aussi d'être le paravent d'un individualisme triomphant.

En fait, communautarisme et universalisme recèlent, paradoxalement, l'un et l'autre des pièges similaires pour les femmes. Dans le premier cas, on risque d'avaliser la domination des femmes des groupes culturels (la plupart des cultures et des religions, pour ne pas dire toutes, ont des fondements patriarcaux plus ou moins vivaces) au nom du droit de chaque culture à son maintien. Dans le second cas, au nom d'une égalité factice entre tous les citoyens, on risque de cautionner la domination du groupe des hommes sur le groupe des femmes, des majorités ethnoculturelles sur les minorités ethnoculturelles, etc.

### **IV -Des principes et des valeurs féministes pour ici et maintenant**

Si les différentes cultures doivent bénéficier d'une présomption d'égalité de valeur, elles ne peuvent cependant aspirer à une égalité de statut dans la société québécoise. Il faut reconnaître la nécessité sinon d'une culture commune, du moins celle de normes et de principes unificateurs. L'égalité entre les sexes doit en faire partie.

Le Conseil propose quatre principes sur lesquels s'appuyer pour évaluer, d'un oeil critique mais ouvert, les différentes demandes d'aménagement qui peuvent provenir de la nécessité de respecter la diversité culturelle et religieuse sans déroger à des valeurs fondamentales.

1- Normes non négociables :

- pas de dérogation aux normes édictant **l'égalité des hommes et des femmes**, notamment dans la famille, dans le travail et dans l'éducation;
- **respect de l'intégrité physique**, notamment par le respect par tous et toutes des lois et des éléments de la Charte qui touchent les femmes.

2 - Valeurs à promouvoir :

- **solidarité entre femmes**;
- **autonomie des femmes** et participation à la vie collective.

Si la norme est en général assez bien établie dans les lois, il en va différemment des valeurs qui souvent auront des dimensions plus «molles». La valeur

d'égalité entre les sexes comporte une dimension qui dépasse les lois et sa réalisation suppose des changements de mentalité. Il faut prendre acte du fait que nos comportements ne sont pas toujours en accord avec les valeurs que nous prônons. Ce serait tomber dans l'illusion totalitaire que de tenter de régler les valeurs des immigrantes, ou des immigrants ou de n'importe quel membre de la société. L'autonomie des femmes et la solidarité entre elles sont aussi des valeurs à favoriser, mais qu'on ne peut imposer.

### Pistes de discussion

- Que pensez-vous de cette description de la diversité culturelle et religieuse?
- Quelles sont les principales richesses que nous apporte la diversité?
- Quelles sont les principales tensions nées de la diversité?
- Doit-il y avoir une analyse féministe des demandes d'accommodement? Comment la voyez-vous?
- D'après vous, les valeurs féministes proposées dans le document sont-elles suffisantes ou adéquates pour éclairer le débat? Qu'ajouteriez-vous?
- Devrait-il y avoir une façon particulière d'étudier les demandes d'accommodements qui concernent les femmes?
- Connaissez-vous des exemples de ces accommodements dont l'intérêt vous apparaît évident? Pourquoi? D'autres dont l'intérêt vous apparaît discutable? Pourquoi?

Faites-nous part de vos commentaires en écrivant au :  
Conseil du statut de la femme  
Direction de la recherche et de l'information  
8 rue Cook, 3<sup>e</sup> étage, Québec G1R 5J7  
ou par courrier électronique :  
[csf@csf.gouv.qc.ca](mailto:csf@csf.gouv.qc.ca)

### La publication

*Diversité culturelle et religieuse : recherche sur les enjeux pour les femmes*, Conseil du statut de la femme, novembre 1997, 55 p.

À venir :

- *Droits des femmes et diversité : avis du Conseil du statut de la femme.*
- Version anglaise de la synthèse.

### Où se procurer les publications

Toutes les publications éditées par le Conseil du statut de la femme peuvent être commandées en écrivant à l'adresse suivante (numéro de téléphone requis avec les coordonnées pour l'expédition) :

Conseil du statut de la femme  
Service de la production et de la diffusion  
8, rue Cook, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326  
Téléphone : 1 800 463-2851  
Télécopieur : (418) 643-8926  
Courrier électronique : [csf@csf.gouv.qc.ca](mailto:csf@csf.gouv.qc.ca)  
Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

En outre, les publications du Conseil peuvent être consultées dans ses bureaux régionaux. Enfin, la reproduction totale ou partielle des publications du Conseil du statut de la femme est autorisée à condition d'en mentionner la source.

### Édition de la synthèse

Diane Guilbault, novembre 1997

Dépôt légal – 1997  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN : 2-550-32403-X

© Gouvernement du Québec